



Nb des conseillers élus : 19	Conseillers en fonction : 19	Conseillers présents : 15
<b>COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>Séance Ordinaire du 30 Juin 2021 – 18 h 30</b>		

La séance a été ouverte sous la présidence de Denis SCHITZ,

<b>Membres présents</b> : Pascal FOUQUET, Sylvie BECQUER, Albert BROSSARD, Sophie GRZELAK, Anthony SARTORI, adjoints, Michel D'AMORE, Joëlle FRIEDRICH, Sandrine HELES, Sylvain JACQUE, Sarah MALINOWSKY, Philippe MOURAUX, Virginie TOTH, Pierre WAGNER, Jean-Paul WEBER, <i>conseillers municipaux</i>
<b>Membres absents excusés</b> : Claire DANDA, Aurélie GUILHEM, Sophie RIGHETTI, Rémi SCHAEDGEN, <i>conseillers municipaux</i>
<b>Procuration</b> : /
<i>Convocation du 25/06/2021 – Affichée le 25/06/2021</i>

Assistait à la réunion avec voix non délibérative : Laurent SACCHET, conseiller municipal suppléant.

Le Maire constate que le quorum est atteint, il déclare la séance ouverte.  
Il constate l'approbation du précédent compte rendu.

#### **1. MODIFICATION SIMPLIFIEE N° 3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME – DEFINITION DES MODALITES DE PUBLICITE**

Afin d'alléger certaines contraintes apparaissant dans le règlement du Plan Local d'Urbanisme, le Conseil Municipal décide d'engager la procédure simplifiée n° 3 du ce document et définit les modalités de publicité.

#### **2. LOCATION DE TERRAINS COMMUNAUX**

Le Conseil Municipal décide de louer à des particuliers, aux conditions en vigueur, les 2 parcelles de terrain communal sises rue du Stillenberg et Chemin rural « derrière les Jardins » à BURE.

#### **3. CONTRAT « AMBITION MOSELLE » AVEC LE DEPARTEMENT DE LA MOSELLE**

Le Conseil Municipal accepte et autorise le Maire à signer avec le Département de la Moselle le contrat relatif au dispositif de soutien financier à l'investissement des communes, intitulé « Ambition Moselle ».

Deux projets importants sont concernés dans notre commune :

- Extension et aménagement de la Mairie,
- Rénovation de la Salle des Sports

#### **4. URBANISATION DE L'EMPRISE DE L'ANCIENNE ECOLE MATERNELLE DE TRESSANGE LUDELANGE - PETITION DES RIVERAINS DE LA RUE PAUL VERLAINE**

L'urbanisation du terrain constituant l'emprise de l'ancienne école maternelle de Tressange-Ludelage, nécessite les travaux de jonction des rues Paul Verlaine et de la Liberté. Cette liaison routière offre l'avantage d'éviter la création d'impasses avec les inconvénients majeurs qu'elles présentent. Les résidents de la rue Paul Verlaine expriment le souhait de maintenir la voie sans issue existante et d'aménager une impasse pour desservir les 3 appartements qui seront aménagés dans l'ancienne école et les 2 collectifs de 6 logements chacun qui seront construits de l'autre côté de cette nouvelle jonction routière.

En ayant délibéré, le Conseil Municipal décide de maintenir le projet qui a été présenté aux riverains de la rue Paul Verlaine, en assurant que la sécurité routière fera l'objet d'une attention toute particulière.

## **5. PERSONNEL COMMUNAL – MOUVEMENT DES EFFECTIFS**

Le Conseil Municipal prend acte des mouvements intervenus dans le personnel communal. Des remplacements sont rendus nécessaires en raison de l'indisponibilité de plusieurs agents.

Les services de l'Agence Postale seront assurés au mieux pendant l'absence de la gérante.

## **6. OPERATIONS D'ORDRE COMPTABLE**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable aux mesures soumises par le trésor public, en vue d'adapter les écritures comptables aux nouvelles dispositions émises par la Direction des Finances Publiques.

## **7. AMENAGEMENT D'UN JARDIN PEDAGOGIQUE POUR LE PERISCOLAIRE**

Prenant connaissance du dossier relatif à l'aménagement d'un jardin pédagogique pour les élèves fréquentant le périscolaire, le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce projet qui sera réalisé sur le terrain situé rue de la Forêt face au bâtiment existant.

Le cout de cet aménagement est fixé à 12 800 €. Une subvention est sollicitée auprès de l'Etat au titre de la création de jardins partagés et collectifs.

## **8. AUTRES POINTS EVOQUES AU COURS DE LA SEANCE**

- Sécurité routière – Vitesse excessive en agglomération. Examen par la Commission communale de sécurité des points sensibles nécessitant des mesures spécifiques.

- Motion de soutien à la Fédération Nationale des Communes Forestières exigeant le retrait immédiat de la contribution complémentaire et la révision complète du contrat d'objectifs et de performance Etat – ONF.

- Motion de soutien pour une extension à l'ensemble de la Région Grand Est de l'écotaxe sur le transport routier des marchandises (A31).

- Motion de soutien aux salariés EDF et ENEDIS demandant l'arrêt immédiat du projet « HERCULE », qui aggraverait le démantèlement du service public de l'énergie.

- Mise en place d'un columbarium supplémentaire au cimetière communal.

- Remise de médailles au personnel à l'occasion de la cérémonie du 14 Juillet 2021.

- Manifestation en mairie pour le départ en retraite d'agents communaux le 14 Septembre 2021.

- Inscriptions pour le concours des Maisons Fleuries 2021.

- Elagage des arbres sur le domaine public. Respect du programme pluriannuel qui a été établi...

- Organisation d'une « Fête des Associations » en 2022. Réunion à programmer avec les partenaires potentiels en Septembre 2021.

- Sécurité aux abords de la Salle des Fêtes.

- Accès aux bennes recueillant le verre perdu rue de la Forêt.

Séance levée à 20h30

**Prochaine séance du Conseil Municipal : Mardi 21 Septembre 2021 – 18h30 (sous réserve)**



TRESSANGE, le 2 Juillet 2021

Le Maire,

Denis SCHITZ